

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 02/04/2026	L'an deux mil vingt six Le 08 avril à 20h00
----- DATE D’AFFICHAGE 09/04/2026	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benoît Le Rétif, Maire.
----- ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents</u> :
----- NOMBRE DE MEMBRES	Benoît Le Rétif, Maire. Laurence Roux, Damien Bouchard, Hélène Riss, Christian Fouchet, Stéphanie Goni-Lacasa, Karim Bouaziz et Nathalie Morice, Adjoints. Véronique Barrois, Danielle Morvant, Yannick Cotigny, Maryvonne Ranguet, Caroline Bellamy, Bénédicte Bentot, Hervé Thoreau, Fabien Guérin, Grégory Blais, Vincent Marin-Lainé, Camille Jean, Nathalie Donatin, Laetitia de Panthou, Olivier Joubin, Stéphanie Delbecque et Yann Clanche, Conseillers municipaux.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 22	Fabrice Martin a donné pouvoir à Damien Bouchard
VOTANTS : 25	Christian Maudouit a donné pouvoir à Stéphanie Goni-Lacasa Emmanuel Gué a donné pouvoir à Stéphanie Delbecque
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Laurence Roux

OBJET : APPROBATION DU CFU 2025

Monsieur BOUCHARD, maire-adjoint délégué aux Finances, rappelle que depuis le passage à la nomenclature M57, le compte de gestion et le compte administratif ont fusionné en un compte unique, le compte financier.

Sur le fond, aucun changement : le CFU présente l'ensemble des opérations budgétaires de l'année écoulée. Il est visé par la Trésorerie, après contrôle de la correspondance de l'exécution budgétaire suivie par la mairie avec celle suivie par la Trésorerie.

Le conseil municipal doit se prononcer sur son adoption.

Monsieur BOUCHARD donne lecture des principaux postes de dépenses et de recettes réalisés en 2025, en fonctionnement et en investissement. Il présente ces résultats à l'aide de graphiques en les mettant en perspective notamment avec ceux des années antérieures.

Le CFU 2025 présente un résultat en section d'investissement de l'exercice de +155 448,26 euros, avec reprise du déficit cumulé un résultat global de -172 946,64 euros. La section de fonctionnement donne un résultat de l'exercice de 317 534,68 euros qui, cumulé avec les résultats antérieurs, donne un résultat global de fonctionnement de 594 196,52 euros.

Madame BARROIS, doyenne d'âge, prend la présidence de la séance.

Monsieur Benoît Le Rétif, Maire, quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Madame Nathalie Donaatin, Maire sortante, quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Vu l'avis de la commission Finances réunie le 12 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le compte financier unique 2025 ainsi présenté,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le compte financier unique 2025.

Madame la Maire sortante revient et reprend sa place dans la séance comme conseillère municipale.

Monsieur le Maire revient et reprend la présidence de la séance. Il remercie Madame BARROIS.

Vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0



Le Maire,

Benoît LE RETIF